

Analyse Mesures Linky

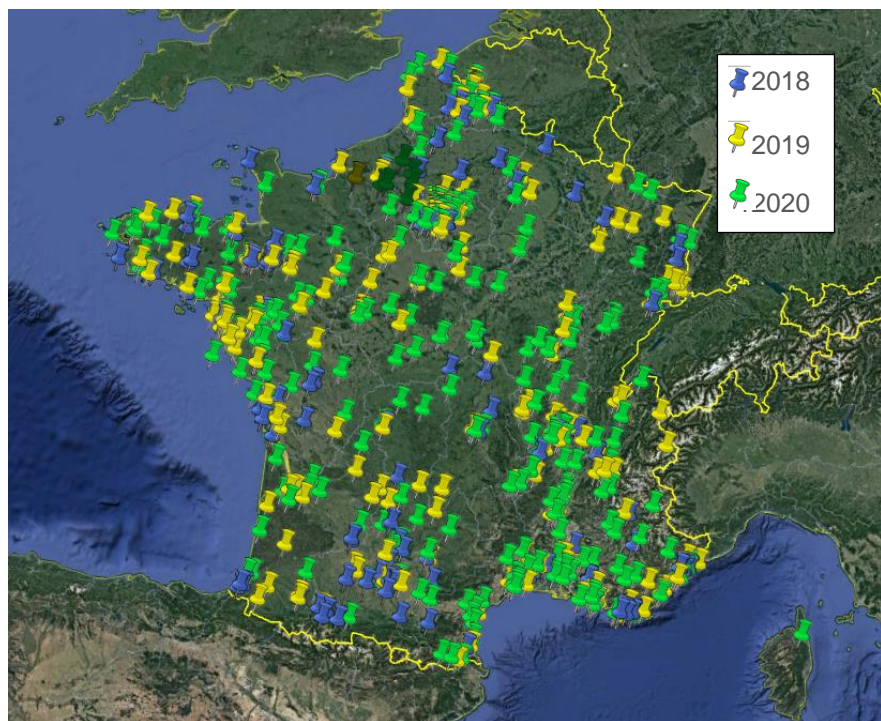
2020

CND du 27 avril 2021

Contexte

337 mesures d'objets communicants réalisées en 2020 dans le cadre du dispositif national de surveillance de l'exposition du public aux ondes électromagnétiques

- **329 compteurs Linky**
- **5 compteurs Gazpar ou eau, 3 concentrateurs Enedis**



- **98 % des demandes ont concerné un compteur Linky**
- **Nord : département le plus demandeur en 2020**

Comment mesurer les champs électromagnétiques créés par un compteur Linky ?

- Fréquences CPL Linky : entre 35 kHz et 91 kHz
- Pour évaluer la conformité des niveaux de champs électromagnétiques, les mesures sont effectuées par défaut à 20 cm du compteur.
- Les deux composantes du champ électromagnétique sont relevées en niveaux instantanés maximaux (niveaux crêtes) : électrique et magnétique.
- Elles sont comparées aux valeurs limites de référence réglementaires (6,25 μT pour le champ magnétique et de 87 V/m pour le champ électrique).
- Mesure large bande 9 kHz-100 kHz et mesure dans la bande de fréquences du CPL (35 kHz – 91 kHz).
- Mesures moyennes sur 6 minutes à titre informatif dans la bande de fréquences CPL.

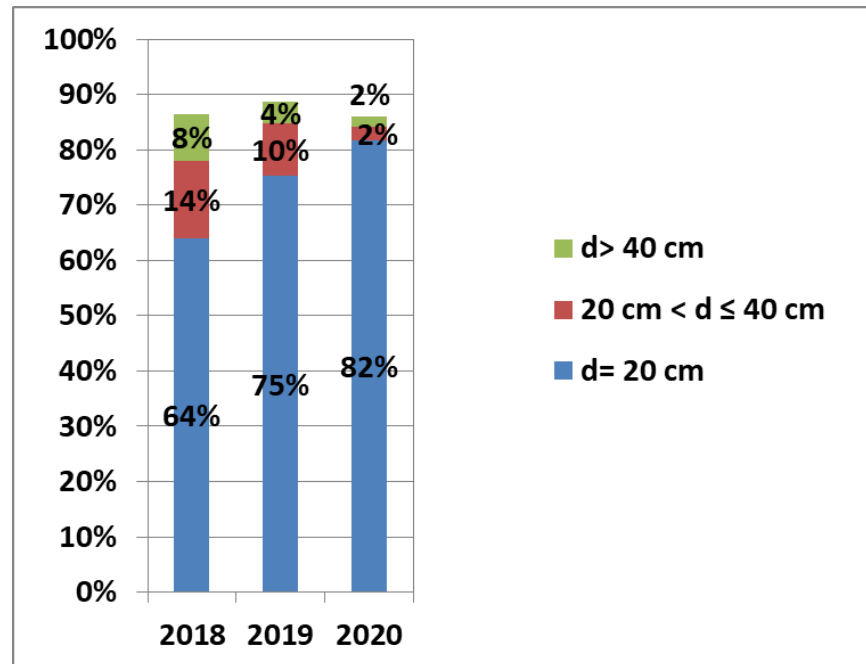
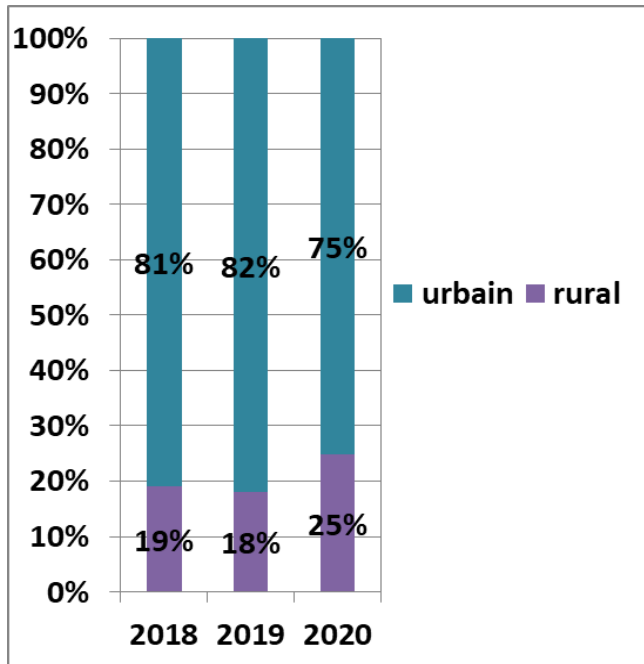
Typologie des mesures

98% des mesures d'objets communicants ont concerné des compteurs Linky

75 % des mesures ont eu lieu en milieu urbain

82 % des mesures ont été réalisés à 20 cm en face du compteur

14 % des mesures n'ont pas été réalisées en face du compteur



Niveaux d'exposition dans la bande 9 kHz-100 kHz

	Niveau crête médian		Niveau crête maximal	
	En absence de CPL	En présence de CPL	En absence de CPL	En présence de CPL
E (V/m)	0,55 V/m	1,1 V/m	7,5 V/m	4,4 V/m
H (μ T)	0,009 μ T	0,015 μ T	0,31 μ T	0,26 μ T

Tous les niveaux mesurés sont bien en dessous des valeurs limites réglementaires de 87 V/m et 6,25 μ T.

Niveaux d'exposition dans la bande CPL

Dans près des 2/3 des cas (62%), aucune émission mesurée due au compteur Linky

	Niveau crête médian en présence de CPL		Niveau crête maximal en présence de CPL	
	$d \leq 40$ cm	$d > 40$ cm ou non renseignée	$d \leq 40$ cm	$d > 40$ cm ou non renseignée
E (V/m)	0,89 V/m	0,53 V/m	3,5 V/m	4,4 V/m
H (μ T)	0,02 μ T	0,001 μ T	0,25 μ T	0,02 μ T

Tous les niveaux mesurés sont bien en dessous des valeurs limites réglementaires de 87 V/m et 6,25 μ T.

La valeur maximale du champ électrique crête a été mesurée à 4,4 V/m pendant l'envoi d'une trame CPL.
La valeur maximale mesurée sur 6 minutes est de 1,3 V/m pour le champ électrique



Merci